



DESTINATAIRES :	Médecins, pharmaciens, gestionnaires cliniques et infirmières des secteurs du CISSS de la Montérégie-Ouest
EXPÉDITEURS :	Christelle Robert, conseillère cadre en soins infirmiers Sophie Goneau, chef adjointe aux services pharmaceutiques
DATE :	20-06-2023
OBJET :	Déploiement : nouvelle ordonnance collective transversale

À la suite des travaux d'harmonisation, une nouvelle ordonnance collective a été entérinée par le CMDP et sera disponible sur l'Intranet CISSSMO dès le 4 juillet 2023 :

- [OC-6104 Administration d'un agent de reperméabilisation - tube bouton d'alimentation entérale](#)

Modalités d'application :

Cet outil s'applique dans toutes les installations du CISSS de la Montérégie-Ouest si une INFIRMIÈRE est sur place pour effectuer / initier l'évaluation, incluant les résidences privées dont une entente est connue avec le CISSS de la Montérégie-Ouest.

Afin de faciliter l'application des ordonnances collectives, cette OC a été ajoutée au formulaire de liaison suivant :

- [OIPI-831 Formulaire de liaison OC transversales-Complications et situations d'urgence](#)

Pour les milieux suivants seulement :

→ **Services ambulatoires en CLSC / Hébergement dépendance / CHSLD / URFI / UTRF**

Une 2^e ordonnance collective s'adresse à vos secteurs et sera aussi en vigueur le 4 juillet.

- [OC-6072 Soulager une DRS par l'administration de la nitroglycérine en vaporisateur](#)

Aucun formulaire de liaison n'est prévu pour cette ordonnance collective.

LECTURE OBLIGATOIRE RÉMUNÉRÉE :

Une période de 15 minutes est allouée pour chaque OC (30 minutes pour les milieux pour lesquels les 2 OC s'appliquent). La période de lecture doit idéalement être effectuée avant la date prévue du déploiement, c'est-à-dire avant le 4 juillet prochain. Considérant le court délai et la période estivale en cours, la lecture obligatoire peut être effectuée à tout moment durant toute la période estivale. Les conseillères en soins infirmiers et infirmières en soutien clinique des différents milieux seront disponibles pour répondre aux questions.

Procédure à suivre :

- L'infirmière procède à la lecture. L'infirmière doit convenir avec son gestionnaire du moment où la lecture sera effectuée : heures de travail ou temps supplémentaire.
- Le gestionnaire inscrit et approuve les 15 à 30 minutes de formation au relevé de présence (en régulier formation ou en TS formation, selon le cas).
- Le gestionnaire tient un registre des infirmières qui ont fait la lecture et envoi la liste à l'adresse formation.cisssmo16@ssss.gouv.qc.ca pour saisie dans le dossier de formation de l'infirmière.

Vous trouverez tous les outils nécessaires soit : le registre à signer, la note de service, les ordonnances collectives pour lecture sur le [N:\CISSSMO\Formations\Ordonnances collectives transversales](#).

Déploiement et annulation :

À compter du 4 juillet 2023, date du déploiement des ordonnances collectives, les outils cliniques anciennement en vigueur seront annulés. L'annulation inclut les outils nommés dans le tableau ci-dessous et tout autre outil traitant sur ces sujets.

Les gestionnaires sont responsables de retirer les outils annulés de leur milieu et de bien diffuser l'information à leurs équipes.

Annulation d'outils cliniques existants (liste non exhaustive)	
Secteurs	Annulation
Haut-Saint-Laurent	- DRS : • 1999-04 : Protocole d'urgence cardiaque : bénéficiaire présentant des douleurs thoraciques.
Jardins-Roussillon	- Tube / bouton d'alimentation entéral • OC-20-1-OC-003 : Maintien de la perméabilité de la sonde d'alimentation entérale • Protocole infirmier-Intervention de soins en présence d'occlusion de la sonde d'alimentation entérale - DRS : • OC : Administration de nitroglycérine s/l en CLSC (Nov 2007) • Protocole infirmier Douleur thoracique d'origine cardiaque probable (Novembre 2007) • Ordonnance permanente et acte délégué en CHSLD: A.1.18 Administrer une médication per os • Ordonnances collectives et protocoles Centre de réadaptation en dépendance Le Virage-juin 2009
Suroît	- Tube / bouton d'alimentation entéral • OC 1200-14-002 Administration de pancrélipase pour désobstruer tube alimentation entérale (05-2014) - DRS : • OC-1200-13-021 Administration de nitroglycérine (nitrolinguale®) lors de douleur rétrosternale en soins de longue durée
Vaudreuil-Soulanges	- Tube / bouton d'alimentation entéral • OC-80 Débloquent un tube de gavage - DRS : • Ordonnance collective OC-75: Traiter une DRS

Soins infirmiers :

De plus, nous vous rappelons que lors de la rédaction d'une ordonnance collective, l'infirmière doit obligatoirement utiliser le formulaire de liaison disponible ou respecter tous les éléments requis à la rédaction d'une ordonnance, page 8 du document :

- [Règles d'émission et de gestion des ordonnances pharmaceutiques](#)

Les médicaments visés par une de ces ordonnances collectives sont disponibles au commun de vos unités ou dans l'armoire de dépannage.

Pour les secteurs qui n'ont pas la totalité des médicaments disponibles, il est possible d'en faire la demande à l'aide du formulaire disponible sur [la page de la pharmacie de l'Intranet](#).

Nous vous remercions de votre collaboration habituelle.

CR, SG